



RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

À titre de maire de notre municipalité et en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), je vais vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité. En premier lieu, j'aimerais souligner le résultat de l'année 2016.

Les états financiers ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton de Saint-Jean-sur-Richelieu qui a fourni son rapport le 1 mai 2017. Depuis l'année 2008, le rapport financier des organismes municipaux doit être préparé en respectant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Les états financiers des organismes municipaux du Québec sont ainsi produits selon des normes communes à toutes les administrations locales canadiennes.

Résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Le rapport financier montre un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales consolidés de 124 513\$.

L'excédent de fonctionnement de la situation financière consolidée non affecté 488 636 \$.

L'excédent de fonctionnement de la situation financière consolidée affecté 12 235\$.

Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 3 460 328\$.

ANNÉE 2017 :

Indications préliminaires sur les états financiers de l'année 2017

Les résultats sommaires au **30 septembre** nous indiquent des revenus de l'ordre de 1 014 663 \$ et des dépenses de 496 089\$. Le suivi rigoureux des dépenses devrait faire en sorte que la municipalité terminera son année avec un léger surplus aux livres.

Programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019

Au programme triennal d'immobilisation pour les années 2017-2018-2019 les dépenses en immobilisations prévues sont :

- En 2017, 5 400\$ pour l'achat d'un habit de combat, 8 400\$ pour l'achat d'un détecteur quatre gaz, 5 000\$ pour l'achat d'outillage pour le réseau d'égout, 60 000\$ pont ruisseau des Lambert et 175 000\$ pour des travaux de pavages rang de l'Église Nord.

- En 2018, 5 400\$ pour l'achat d'un habit de combat, 100 000\$ pour les travaux de pavages sur les routes, travaux de rénovations du bureau municipal.

- En 2019, 5 400\$ pour l'achat d'un habit de combat, 100 000\$ pour les travaux de pavages sur les routes, réfection du pont Léo Bernier.

Contrat de plus de 25 000 \$

Un contrat a été accordé à Les Entreprises Cournoyer Asphalte Ltée pour des travaux d'asphaltage et rapiéçage pour un montant total de 33 237,66\$. Un contrat a été accordé à Pavages Maska Inc. pour le remplacement d'un ponceau et pavage rang de l'Église Nord pour un montant total de 210 308,24\$. Un contrat a été accordé à Sintra Inc. pour les travaux égout pluvial rang de l'Église Nord au montant total de 80 558,16\$.

Rémunération des membres du conseil pour 2017

La rémunération annuelle du maire est de **6 444,35 \$** et son allocation de dépenses est de **3 222,15\$**; la rémunération annuelle des conseillers est de **2 148,10 \$** et l'allocation de dépenses est de **1 074,05 \$**.

La rémunération mensuelle du maire à titre de membre du conseil à la MRC des Maskoutains, incluant sa participation à un ou plusieurs comités, est de **420,68 \$ et de 210,34 \$** en allocation de dépenses.

En ce qui concerne la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, le délégué de la municipalité reçoit une rémunération de **65,64 \$** plus une allocation de dépenses **32,82 \$** pour chaque réunion à laquelle il assiste. Pour la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre (ARC), le délégué de la municipalité reçoit une rémunération de **64,08 \$** plus une allocation de dépenses de **32,04 \$** pour chaque réunion à laquelle il assiste.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES 2018

Dans un premier temps, avant de vous entretenir des orientations générales de 2018, je veux faire un retour sur les réalisations 2017.

Certains objectifs ont été atteints dont le remplacement de l'égout pluvial sur le rang de l'Église Nord entre le numéro civique 91 et le cours d'eau Jérôme Bonin, des travaux pour changer un pont et ainsi terminer le pavage du rang Église Nord.

Les orientations pour 2018

Le 1 septembre dernier, le rôle triennal de 2018 a été déposé; l'évaluation foncière est de 152 955 600\$. Il est prématuré de traiter des taux de taxation 2018, car les prévisions budgétaires ne sont pas complétées; mais soyez assuré que nous allons poursuivre une gestion rigoureuse des dépenses.

Des travaux seront effectués au bureau municipal comme le changement de la fenestration, portes et peinture qui améliorera l'efficacité énergétique du bâtiment.

Conclusion

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil ainsi que les employés et bénévoles qui travaillent au mieux-être de notre municipalité.

Saint-Marcel-de-Richelieu, ce 13 novembre 2017



Robert Beauchamp, maire